



Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

PolyOne France Tossiat - Avient Luxembourg
Route de la Vavrette
01250 - TOSSIAT - France

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 19/02/2026
Date originale : 20/02/2023

Attestation n°: 223-2023-000069-FR
Affaire n°: 15501927

Date : 20/02/2023

Laurent CROGUENEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.





The Polyone/Avient France Tossiat site producing dyes with additives for thermoplastic resins and compounds, certified ISO 14001:2015, has retention tanks and has filtration systems adapted to the size of the plastic granules on all of these discharges.

Isolation valves are also in place and identified.

Spill kits and cleaning equipment complete with instructions ensure pellet disposal.

All of the requirements described in Decree No. 2021-461 of April 16, 2021 were assessed during the audit.

The Polyone/Avient France Tossiat site complies with this decree

Le site de Polyone/Avient France Tossiat produisant des colorants avec additifs pour résines thermoplastiques et compounds, certifié ISO 14001:2015 possède des cuves de rétention et dispose de système de filtration adaptés à la dimension des granulés plastiques sur l'ensemble de ces évacuations.

Des vannes d'isolement sont également en place et identifiées.

Des kits de déversement et le matériel de nettoyage complétés par des instructions assurent l'élimination des granulés.

L'ensemble des exigences décrites au travers du décret n°2021-461 du 16 avril 2021 ont été évalué au cours de l'audit du 9 Novembre 2022.

Le site de Polyone/Avient France Tossiat est conforme à ce décret.